

Parents premiers éducateurs : le député Xavier Breton dénonce l'éducation sexuelle à l'école

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 02 février 2019

Source [Le Salon Beige] Lors d'une séance de la commission des affaires culturelles à l'Assemblée nationale, le 29 janvier, le député Les Républicains de l'Ain Xavier Breton a défendu un [amendement](#) au projet de loi "sur l'école de la confiance" défendu par l'exécutif. Il demande ([à partir de 1h29](#)) à ce que l'éducation affective et sexuelle soit exclue de l'enseignement moral et civique. Il ajoute se méfier de l'ingérence de l'État dans la vie des familles, comme par exemple avec l'interdiction des fessées, votée en novembre.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Ce principe figure dans tous les textes de droits nationaux ou internationaux.

Réaffirmer ce principe suppose que l'école n'empiète pas sur le droit des parents. En matière d'éducation affective et sexuelle, qui touche aux convictions les plus intimes, l'intervention de l'État n'est pas légitime. Comme l'expliquait en son temps Jules Ferry dans sa lettre aux instituteurs : « vous êtes l'auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille [...]. Au moment de proposer aux élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve à votre connaissance un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. »

Il s'agit dans cet amendement de tirer toutes les conséquences de ce principe et d'exclure l'éducation affective et sexuelle de l'enseignement moral et civique.

Face à une opposition quasi générale invoquant les abus sexuels, Xavier Breton a rétorqué :

“À cet argument, je pourrais répondre que quand il n'y avait pas d'éducation affective et sexuelle à l'école, il y avait beaucoup moins d'atteintes sexuelles. Moi je m'interrogerais sur la recrudescence”. “Ce n'est pas en s'emparant des questions affectives et sexuelles uniquement sous l'angle de la technique et sous une vision sombre des relations entre les hommes et les femmes qu'on va donner un sens du respect réciproque.”

Le ministre Blanquer a défendu cette éducation à l'école, alors qu'elle ne devrait en effet relever que des parents.